

Photocopie certifiée conforme  
à l'original  
Conakry, le 30/12/1989  
Le Directeur du SECSU

3046/MEN/SECSU/8-9



Le Chef du Greffe  
Monsieur  
Tribunal de Première Instance de Conakry

# ATTESTATION

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE soussigné, atteste que

M AMADOU TELY II DIALLO

Né le 1945 à LARE

Fil S de AMADOU DIALLO

et de MARIAMA DIALLO

est titulaire du DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES-SESSION : 1989

() OPTION : GEOGRAPHIE MENTION "SATISFAISANT" DE LA FACULTE DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITE DE KANKAN

En foi de quoi la présente Attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Conakry, le 29 DECEMBRE 19 89

Le Directeur du Service Examens

Le Ministre

IBRAHIMA SANKHON

SALIOU COUMBASSA

Le Chef du Greffe  
Tribunal de Première Instance de Conakry

25/01 82  
  
SORIBA KELTA